

Ouvrir grand les bibliothèques ! : Oui, mais comment ?

Orienne Vialo - 27.06.2016

Edition - Bibliothèques - ouverture dominicale bibliothèques - changement horaires bibliothèque - bibliothèques ouverture projet



Le 23 juin dernier, la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC), l'Association des bibliothécaires de France (ABF), le Ministère de la Culture et la Sénatrice d'Ille-et-Vilaine Sylvie Robert ont organisé conjointement la journée d'étude « Ouvrir grand les bibliothèques ! ». Organisée dans le cadre de la problématique d'une extension des horaires d'ouverture des bibliothèques, cette rencontre invitait divers acteurs prenant part à la vie des bibliothèques à intervenir au cours de trois tables rondes.



Sylvie Robert (à gauche), la sénatrice d'Ille-et-Vilaine est à l'initiative de cette journée aux côtés de la FNCC, l'ABF et le Ministère de la Culture. (ActuaLitté, CC BY 2.0)

« Il arrive que les bibliothèques soient mal ouvertes, c'est-à-dire que seule une partie des services disponibles est proposée aux publics aux mauvaises horaires, et cela crée des frustrations de la part des usagers. Ces derniers mois, nous avons entretenu beaucoup de dialogues concernant cette problématique. Les attentes des publics et les usagers évoluent, donc aujourd'hui plus que jamais, la question de l'ouverture des bibliothèques se pose à nous » introduit Sylvie Robert.

« Ouvrir grand ne signifie pas forcément ouvrir plus. Cela induit peut-être d'ouvrir à d'autres horaires, plus adaptés aux publics. Cependant, il s'agit d'une question épineuse notamment en région parisienne, qui comporte des caractéristiques particulières telles que la question des transports. Certains personnels habitent loin, donc ouvrir en nocturne pourrait poser problème » poursuit-elle.

Elle qui avait été chargée de réaliser un rapport sur l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques par l'ex-ministre de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin, a ajouté que la question de l'ouverture des bibliothèques est fondamentale aujourd'hui dans nos sociétés. « Non seulement cela devrait permettre de faire avancer ces institutions irremplaçables, mais il s'agit également d'un problème de politique culturelle majeur. Il concerne tout autant le public, que les élus, et les personnels. Cependant, aucune mesure ne peut être prise tant que des moyens suffisants ne sont pas mis en place pour assurer un service public de qualité », martèle-t-elle.

Conjointement à cela, la sénatrice table sur le fait que la mobilisation des élus est indispensable si l'on souhaite une avancée de la situation.

Comment adapter et/ou augmenter les horaires d'ouvertures des bibliothèques en fonction des singularités des territoires ?



De gauche à droite : Sylvie Blot, Philippe Charrier, Danielle Misis, Patrick Vassallo, Françoise Muller et Sylvie Robert (ActuaLitté, CC BY 2.0)

La première table ronde a réuni Sylvie Blot, directrice adjointe de la médiathèque de la Dracénie (ville de Draguignan, située près de Nice), Philippe Charrier, directeur du service des bibliothèques de Strasbourg, Danielle Misis, maire adjointe à la Culture de Lempdes, conseillère communautaire de Clermont-Communauté, Patrick Vassallo, premier vice-président de Tempo Territorial et conseiller municipal délégué au temps de la ville à Saint-Denis. Animé par Françoise Muller, conservatrice d'État, directrice de la médiathèque Moulins communauté (Centre de la France), cette première rencontre venait à poser le débat sur la façon d'adapter et/ou augmenter les horaires d'ouverture des bibliothèques en fonction des singularités des territoires.

Patrick Vassallo le réseau des villes temporelles a été implanté en France dans le milieu des années 90, réseau dont Tempo Territorial — l'association créée en 2004 est le réseau national des acteurs des politiques temporelles, qui réunit les Collectivités, les organisations scientifiques, les associations, les consultants ou encore les entreprises pour favoriser la mutualisation et la coopération des acteurs des politiques temporelles — fait partie. « Au-delà des grands objectifs de campagnes de certains élus, on s'est rendu compte publics se retrouvaient exclus de la sphère publique. Nous avons donc cherché à travailler cette question des temps des horaires, en prenant comme problématique l'accessibilité. Comment, pour les non-usagers, parvenir dans ces lieux publics, et comment en bénéficier ? ».

L'on peut résumer cette série d'actions autour de trois grands axes : d'abord la question des services, puis celle des identités et égalités, et enfin des cultures et patrimoines. « C'est ça qui nous a amenés à nous interroger sur la question des médiathèques. La raison forte, c'est que la plupart des collectivités adhérentes au réseau Tempo Territorial ont en charge des réseaux de lecture publique, de bibliothèques et médiathèques. Nous avons établi le guide méthodologique "Ouvrir les médiathèques le dimanche", qui comporte le retour à la restitution de plusieurs enquêtes que nous avons menées. »

Danielle Misis explique quant à elle que le réseau lecture de l'agglomération Clermont-communauté (situé à Clermont-Ferrand) se compose désormais de huit bassins de lecture. Ils ont la particularité d'être tous équipés d'un système informatique commun, de bénéficier d'une harmonisation des tarifs et des conditions de travail, d'une mise en place d'un calendrier de travail pour parvenir à fédérer les énergies et mutualiser les personnels.

Adapter les politiques, également

Toutes ces mesures sont venues d'un simple constat : la faiblesse d'ouverture ne permettait pas à tous les publics de profiter pleinement des bibliothèques. « L'étude de l'ouverture des bibliothèques le dimanche est en cours, puisque le rôle des bibliothèques évolue sans cesse, et il est primordial de réévaluer les offres proposées, pour répondre au mieux aux demandes émises par les usagers ».

Même son de cloche du côté de la ville de Draguignan, où le procédé de mutualisation a été adopté dès l'ouverture de la nouvelle médiathèque Chabran de Draguignan en décembre 2014. « Nous avons opté pour une politique documentaire commune, afin de reconstruire l'intérêt des publics pour ce lieu de rencontre, mais aussi faciliter l'entretien et la gestion des équipements. Il nous semblait également primordial de proposer aux usagers une grande amplitude horaire à Chabran de Draguignan, qui est ouverte du lundi au samedi de 10 h à 18 h » développe Sylvie Blot.

Cependant, les 4 médiathèques de territoire (présentes dans les communes de plus ou moins 10.000 habitants, sont ouvertes 22 h par semaine, soit du mardi au samedi), les 4 médiathèques de proximité (comptaient 20 h d'ouverture hebdomadaire, du mardi au samedi, avec une ouverture méridienne le mercredi midi) et les 4 médiathèques de relais (ouverte 14 h par semaine pour trois d'entre elles, et 6 h pour la dernière), sont ouvertes de façon à dispatcher la charge de travail des personnels. Le public se rendra dans les lieux qui correspondent le plus à ses besoins.

« Un an et demi après la mise en place de ce procédé, nous constatons des changements de pratiques, avec des déplacements des usagers bien plus fréquents, rendus possibles grâce à la circulation des documents dans les différentes structures » conclut-elle.

Comment améliorer l'amplitude horaire des bibliothèques ?



De gauche à droite : Fabrice Chambon, Philippe Pauliat-Defaye, Nicolas Georges, Michel Marian et Chloé Dumas (ActuaLitté, CC BY 2.0)

Comme annoncé lors de l'ouverture de cette journée, il est impensable d'améliorer l'offre publique sans moyens supplémentaires, qui assureraient le bon fonctionnement des structures. Lors de son intervention pour la deuxième table ronde, Michel Marian, sous-directeur du pilotage stratégique et des territoires au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a insisté sur ce point. « La préoccupation de l'extension des horaires ne date pas d'hier. Cependant, les bibliothèques et leurs personnels sont confrontés à des obstacles divers, à commencer par les contraintes budgétaires. Comment offrir davantage de services, si les moyens alloués pour leur mise en place sont bien inférieurs, alors qu'ils nécessitent une charge de travail accrue » pointe-t-il du doigt.

Nicolas Georges, directeur chargé du livre et de la lecture au ministère de la Culture et de la Communication, vient compléter ses propos. « Notre ambition, c'est de donner certaines perspectives, d'aider les équipes des élus dans une réflexion multidimensionnelle, sur des schémas plus concrets, pour faire avancer les projets. Si nous parvenons à concevoir des équipements et des établissements plus intelligents, peut-être parviendrons-nous à ouvrir davantage les bibliothèques. Nous proposons d'apporter aux élus une aide au fonctionnement non pérenne de cinq ans, qui permettrait à l'équipe municipale de se fixer un projet et de s'investir à sa réalisation. Cet accompagnement serait bien entendu défini en fonction de l'importance et de la taille du projet. »

Pour Philippe Pauliat-Defaye, maire adjoint à la culture, au patrimoine historique et aux bibliothèques de Limoges, la population a besoin que la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges ait des horaires plus élargis.

« Nous voulons passer de 35 h d'ouverture hebdomadaire à 54 h, à moyens constants, et en nous fixant un calendrier pour atteindre nos objectifs. Et pour y parvenir, il faut non seulement que les élus soient attentifs au temps de travail des agents, mais qu'ils n'empiètent pas sur leur temps de loisir ou leur vie privée. Pour ce faire, il faudrait mettre en place des leviers de rationalisation et de centralisation des tâches de services au public, pour amener à une diversification des actions des agents, par exemple leur contact avec les usagers, leur accueil et leur suivi » explique-t-il.

Vers la bibliothèque « 4e lieu du XXIe siècle »



De gauche à droite : Florian Salazar-Martin, Elizabeth Rozelot, Xavier Galaup et Sylvie Robert (ActuaLitté, CC BY 2.0)

« Les bibliothèques et les autres acteurs culturels ont un rôle fondamental à jouer, celui d'endroits où les usagers peuvent se rencontrer, discuter et échanger. Dans cette mesure, nous devons créer des endroits appropriés, répondant à leurs attentes qui ne cessent d'évoluer », engage Sylvie Robert.

« Aujourd'hui, nous devons changer de posture professionnelle », signale Xavier Galaup, président de l'Association des Bibliothécaires de France, lors de la troisième table ronde. « Nous ne travaillons pas assez avec les usagers, car nous n'avons pas la notion de bibliothèque contributive. Il faudrait inclure directement les publics à l'élaboration des collections pour créer un endroit qui leur ressemble, et qui soit représentatif de leurs attentes. Il est primordial que la bibliothèque parvienne à créer une communauté autour d'elle. »

Et de poursuivre : « J'ai été étonné par le mouvement BiblioDebout, sur la façon dont les publics se sont rassemblés et mis d'accord pour faire vivre le contenu de la collection qu'on pouvait retrouver sur le parvis de la Place de la République. C'est le travail que nous devrions engager, car c'est ce concept qui plaît de plus en plus, je pense notamment au succès rencontré par les Boîtes à lire. C'est un phénomène qui gagne en popularité, et je pense qu'il s'agit de ce que les usagers recherchent ».

Elizabeth Rozelot, ancienne directrice des médiathèques Plaine centrale de Créteil, approuve totalement l'idée puisqu'elle estime que faire participer les habitants à la constitution des collections serait une bonne idée... difficilement réalisable. Selon elle, introduire les habitants directement dans la vie des bibliothèques pourrait augmenter le risque de dérives (par exemple une association fasciste qui pourrait tenter de détourner les services et animations proposées par la bibliothèque).

Cependant, l'ex-directrice apporte une solution tierce : si le travail avec les publics est trop compliqué, pourquoi ne pas l'entreprendre avec les personnels ? « Il faut s'insérer dans un projet de politique globale, avoir des priorités. Les élus doivent définir les objectifs de notre travail. » Autre problème à résoudre : les temps des élus, de l'administration et des personnels ne sont pas les mêmes.

Pour conduire un projet ensemble, il faudrait mettre tous ces temps en forme, car, « moins les directives seront centralisées, plus il y aurait de la place pour les innovations » affirme-t-elle.

Plus de km de belles aventures?

Un weekend à la mer? Une balade à la montagne? Une escapade estivale? Avec des pneus qui durent 8000km de plus, que...

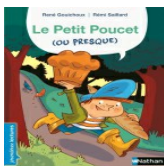


offre proposée par la Michelin

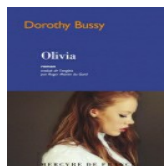
Critiques



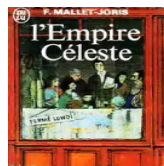
À l'orée du verger : l'homme aux arbres



Le Petit Poucet (ou presque) : contes revisités



Olivia : de l'instabilité du désir



Les Ensablés - Chroniques du Lac. "L'Empire céleste" de François Mallet-Joris